

Extrait des délibérations
Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes
du 16 février 2018

n° 11 – D 16.02.2018

L'an deux mil dix-huit, le seize février à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur Patrick LEVY, président.

Point à l'ordre du jour :

Indemnisation des sujets d'expérimentation (laboratoire CERAG)

Membres présents : LEVY Patrick, CARON FASAN Marie-Laurence, COURTOIS Hervé, LEBARBE Thomas, GRANET ABISSET Anne-Marie, LBATH Ahmed, VUILLEZ Jean-Philippe, FILIPPI Lionel, MARTENS Kirsten, MARTIN-MERCIER Sylvie, BORRAS Isabelle, FORESTIER Gérard, MABED Abdelmalek, SOTO Orianna, DENAT Tom, BERTRAND Alan,

Membres représentés : CHAZE-MAGNAN Ludivine (procuration à CARON-FASAN Marie-Laurence), GAILLARD Isabelle (procuration à GRANET ABISSET Anne-Marie), RACHIDI Walid (procuration à COURTOIS Hervé), FARET Mathilde (procuration à DENAT Tom), ROUILLON Joris (procuration à BONNET Augustin), HABFAST Claus (procuration à LEVY Patrick), Edith BOLF (procuration à MARTIN-MERCIER Sylvie), LOUIE France-Dominique (procuration à FILIPPI Lionel).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 9 février 2018,

Considérant la volonté du laboratoire CERAG d'indemniser financièrement les participants aux expérimentations qu'il réalise ;

Considérant la proposition de tarification suivante :

- 15€/heure pour des étudiants,
- 20€/heure pour des professionnels.

(indemnisation possible dans la limite annuelle de 5% du plafond mensuel de l'URSSAF par bénéficiaire [soit 165,55 euros pour 2018])

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver la proposition de grille d'indemnisation des sujets de recherche (laboratoire CERAG) présentée ci-dessus.

Membres en exercice	36
Membres présents	16
Membres représentés	8
Nombre de votants	24
Voix favorables	24
Voix défavorable	0
Ne prend pas part au vote	0
Abstention	0

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la proposition de grille d'indemnisation des sujets de recherche (laboratoire CERAG) présentée ci-dessus.

Publié le : 02.03.18

Transmis au Rectorat le :

02.03.18

Fait à St- Martin- d'Hères, le 19 février 2018

Pour le Président et par délégation

Pour le Président et par délégation
Le Directeur général des services,
Joris BENEFLEBENELLE